

CERA

2, rue Maurice Hartmann  
92130 Issy-les-Moulineaux

Auditeurs & Conseils Associés

Membre de Nexia International  
31, rue Henri Rochefort  
75017 Paris

## **MICROWAVE VISION**

Société Anonyme au Capital de 1 256 433,20 €  
Siège social : 17, avenue de Norvège, 91140 Villebon-sur-Yvette  
RCS EVRY : 340 342 153

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société Microwave Vision S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « 2.4 Immobilisations financières » des règles et méthodes comptables de l'annexe expose les règles d'évaluation des immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes suivies par votre société, nous nous sommes assurés que les flux de trésorerie futurs calculés, établis sous la responsabilité de la Direction Générale de la société, étaient construits sur la base d'hypothèses cohérentes et vraisemblables, confirmant ainsi la valeur nette comptable des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

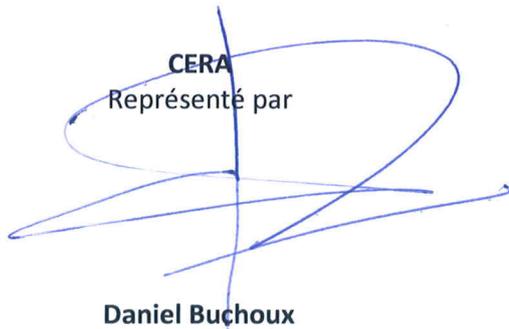
Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Issy-les-Moulineaux, le 13 mai 2015

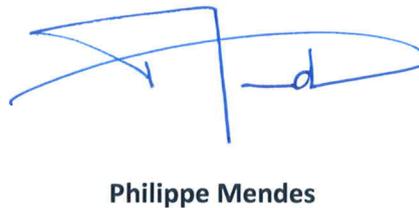
Les Commissaires aux Comptes

**CERA**  
Représenté par



**Daniel Buchoux**

**Auditeurs & Conseils Associés**  
Représenté par



**Philippe Mendes**



Microwave Vision  
Société anonyme au capital social de 1.256.433,20 euros  
Siège social : 17 avenue de Norvège 91140 VILLEBON SUR YVETTE  
RCS Evry B 340 342 153

## Comptes annuels 2014

## A. COMPTES ANNUELS DE MICROWAVE VISION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

## I. Bilan au 31 décembre 2014

ACTIF En K euros	Brut	31/12/2014 Dépréciations	Net	31/12/2013 Net	31/12/2012 Net
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>					
<i>Frais d'établissement</i>					
<i>Concessions, brevets et droits similaires</i>	832	-221	612	247	149
<i>Frais de développement</i>					
<i>Fonds commercial</i>					
<i>Avances et acomptes sur immo incorporelles</i>	108		108	431	134
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>940</b>	<b>-221</b>	<b>720</b>	<b>678</b>	<b>283</b>
<i>Terrains</i>					
<i>Constructions</i>					
<i>Installations techniques, matériel et outillage indust.</i>	12	-12	0	0	9
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	103	-84	19	38	102
<i>Immobilisations en cours</i>					
<i>Avances et acomptes</i>					
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>115</b>	<b>-96</b>	<b>19</b>	<b>38</b>	<b>111</b>
<i>Participations évaluées selon la mise en équivalence</i>					
<i>Autres participations</i>	33 874		33 874	33 874	32 196
<i>Créances rattachées à des participations</i>					
<i>Autres titres immobilisés</i>					
<i>Prêts</i>	1 788		1 788	1 035	1 440
<i>Autres immobilisations financières</i>	182		182	216	216
<b>Immobilisations financières</b>	<b>35 844</b>		<b>35 844</b>	<b>35 125</b>	<b>35 125</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE (II)</b>	<b>36 900</b>	<b>-317</b>	<b>36 583</b>	<b>35 841</b>	<b>34 262</b>
<i>Matières premières, approvisionnements</i>	41		41	113	1 005
<i>En cours de productions de biens</i>					
<i>En cours de productions de services</i>	73		73	12	0
<i>Produits intermédiaires et finis</i>					
<i>Marchandises</i>					
<b>Stocks</b>	<b>114</b>		<b>114</b>	<b>125</b>	<b>1 005</b>
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>Clients et comptes rattachés</i>	15 777	-104	15 673	12 593	5 654
<i>Autres créances</i>	9 812		9 812	6 401	7 048
<i>Capital souscrit et appelé, non versé</i>					
<b>Créances</b>	<b>25 589</b>	<b>-104</b>	<b>25 485</b>	<b>18 994</b>	<b>12 702</b>
<i>VMP (dont 734k€ d'actions en autocontrôle)</i>	23 705		23 705	512	1 854
<i>Disponibilités</i>	3 919		3 919	3 951	842
<i>Trésorerie</i>	27 624		27 624	4 463	2 696
<b>ACTIF CIRCULANT (III)</b>	<b>53 327</b>	<b>-104</b>	<b>53 223</b>	<b>23 582</b>	<b>16 403</b>
<i>Charges constatées d'avance</i>	23		23	31	28
<i>Frais d'émission d'emprunt à étaler</i>	184		184	232	109
<i>Primes de remboursement des obligations</i>					
<i>Ecart de conversion actif</i>	179		179	0	0
<b>COMPTES DE REGULARISATION (IV)</b>	<b>386</b>		<b>386</b>	<b>263</b>	<b>263</b>
<b>TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV)</b>	<b>90 613</b>	<b>-421</b>	<b>90 192</b>	<b>59 687</b>	<b>50 803</b>

<b>PASSIF</b> <i>En K euros</i>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
<i>Capital social ou individuel</i>	1 256	711	711
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport...</i>	52 485	25 631	25 631
<i>Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence)</i>	30	2	0
<i>Réserve légale</i>	351	351	351
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>			
<i>Réserves réglementées</i>			
<i>Autres réserves</i>	7 041	6 454	192
<i>Report à nouveau</i>			5 522
<i>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</i>	44	587	740
<i>Subventions d'investissement</i>			
<i>Provisions réglementées</i>	27	16	5
<b>CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>61 234</b>	<b>33 752</b>	<b>33 152</b>
<i>Produit des émissions de titres participatifs</i>			
<i>Avances conditionnées</i>			
<b>AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>			
<i>Provisions pour risques</i>			64
<i>Provisions pour charges</i>	179	0	225
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>179</b>	<b>0</b>	<b>290</b>
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	4 000	4 000	0
<i>Autres emprunts obligataires</i>			
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	2 291	5 369	5 837
<i>Emprunts et dettes financières divers (dont e. participatifs)</i>	9 369	3 090	2 073
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	5	5	209
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	12 083	11 547	8 437
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	501	1 741	566
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	0	84	0
<i>Autres dettes</i>	414	0	10
<i>Produits constatés d'avance</i>	95	63	229
<b>DETTES (IV)</b>	<b>28 760</b>	<b>25 899</b>	<b>17 361</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF (V)</b>	<b>19</b>	<b>36</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>90 192</b>	<b>59 687</b>	<b>50 803</b>

**II. Compte de résultat au 31 décembre 2014**

COMPTE DE RESULTAT En K euros	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
<i>Ventes de marchandises</i>			
<i>Production vendue (biens)</i>	<b>6 685</b>	<b>7 403</b>	<b>14 375</b>
- France			
- Exportations	6 685	7 403	14 375
<i>Production vendue (services)</i>	<b>7 427</b>	<b>7 941</b>	<b>6 054</b>
- France	2 141	1 866	1 413
- Exportations	5 286	6 075	4 641
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>14 111</b>	<b>15 344</b>	<b>20 429</b>
<i>Subventions d'exploitation</i>			106
<i>Production immobilisée</i>	201	297	42
<i>Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges</i>		166	129
<i>Production Stockée</i>	61		
<i>Autres produits</i>		27	63
	<b>14 373</b>	<b>15 834</b>	<b>20 770</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>			
<i>Achats de marchandises (y compris droits de douanes)</i>			-4
<i>Variation de stock (marchandises)</i>			-10 139
	-2 429	-1 673	
<i>Achats de matières premières et autres approvisionnements</i>			
<i>Variation de stock (matières premières et approvisionnements)</i>			55
<i>Autres achats et charges externes</i>	-9 397	-10 628	-6 145
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	-61	-71	-95
<i>Salaires et traitements</i>	-964	-1 814	-2 411
<i>Charges sociales (10)</i>	-350	-528	-594
<i>Dotations sur immobilisations aux amortissements</i>	-168	-120	-117
<i>Dotations sur immobilisations aux provisions</i>			
<i>Dotations sur actif circulant : dotations aux provisions</i>	-12		-70
<i>Dotations pour risques et charges : dotations aux provisions</i>			-3
<i>Autres charges (12)</i>	-89	-46	
	-13 543	-14 881	-19 523
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>			
	<b>830</b>	<b>954</b>	<b>1 246</b>
<b>1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>			
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>			
<i>Produits financiers de participations</i>			
<i>Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>			
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	261	169	117
<i>Reprises sur provisions et transfert de charges</i>			
<i>Différences positives de change</i>	467	69	92
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>	9		
<b>PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>738</b>	<b>238</b>	<b>209</b>
<i>Dotations financières aux amortissements et provisions</i>	-179		-10
<i>Intérêts et charges assimilés</i>	-532	-259	-333
<i>Différence négatives de change</i>	-799	-228	-186
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>			
	-1 510	-488	-529
<b>CHARGES FINANCIERES (VI)</b>			
	-773	-249	-319
<b>2- RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			
<b>3- RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>58</b>	<b>704</b>	<b>927</b>
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>			
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>			
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>			
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>			
<i>Charges exceptionnels sur opérations de gestion</i>	-1		-7
<i>Charges exceptionnels sur opérations en capital</i>			
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>	-12	-11	-5
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	-13	-11	-11
	-13	-11	-11
<b>4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>			
<i>Participation des salariés aux fruits de l'entreprise (IX)</i>			
<i>Impôts sur les bénéfices (X)</i>	2	106	175
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>15 051</b>	<b>16 072</b>	<b>20 979</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>15 007</b>	<b>15 485</b>	<b>20 239</b>
<b>5- RESULTAT NET (Total des produits - Total des charges)</b>	<b>44</b>	<b>586</b>	<b>740</b>

### **III. Annexes aux comptes sociaux de Microwave Vision pour l'exercice clos le 31 décembre 2014**

Les comptes au 31 décembre 2014 ont été arrêtés par notre conseil d'administration du 28/04/2015.

Cette annexe reprend les comptes de MICROWAVE VISION, SA (MVG) et de ses établissements étrangers, à savoir :

SATIMO Italie

SATIMO Hong Kong

MICROWAVE Japon

MICROWAVE Suède

L'exercice clos au 31/12/2014 a une durée normale de 12 mois.

#### **1. Faits marquants de l'exercice**

L'année 2014 a été marqué par une augmentation de capital du Groupe de plus de 28M€ afin d'assurer la croissance du Groupe. Cette augmentation a pour objectif de financer de potentielles croissances externes.

#### **2. Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes au 31 décembre 2014 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 5/06/2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables françaises ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Permanence des méthodes,
- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Cependant, pour l'intégration des comptabilités des établissements autonomes situés en dehors de la zone euro, la méthode du cours de clôture est retenue.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

## 2.1. Conversion des établissements autonomes

Les comptabilités des établissements autonomes (Italie, Hong Kong, Suède, et Japon) sont intégrées à la comptabilité de l'établissement français pour la présentation des comptes annuels.

Pour les comptabilités des établissements situés hors de la zone Euro (Hong Kong, Suède et Japon), il convient de les convertir en euro avant leur intégration.

Par dérogation aux règles générales (cours historique) et afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, la méthode du cours de clôture est utilisée. Cette méthode consiste, en fonction de la nature des postes comptables convertis, à utiliser les cours de clôture, les cours moyens ou les cours historiques :

- Les comptes de bilan (à l'exception des comptes de liaison) sont convertis au cours de clôture ;
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen de la période ;
- Les comptes de liaison correspondant aux investissements et aux résultats successifs sont convertis au cours historique ;

Les comptes de liaison « commerciaux » sont convertis au cours de clôture.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont inscrits en capitaux propres dans une subdivision du poste report à nouveau, les écarts de conversion débiteurs venant ainsi en diminution du bénéfice distribuable.

## 2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires de transport et d'installation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations :

Agencements et installations	5 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 7 ans
Matériels de bureau, informatique et mobilier	3 à 10 ans

### **2.3. Immobilisations incorporelles**

Les logiciels, brevets et licences sont comptabilisés au coût d'acquisition. Ils sont amortis sur une durée de 6 ans en mode linéaire.

Ces frais concernent l'implémentation d'un nouveau logiciel type ERP SAP.

Précision concernant la production immobilisée liée au développement du logiciel :

- 1) montant des dépenses comptabilisées au titre des immobilisations incorporelles en cours de production s'élève à 108 191 €
- 2) Règles d'amortissement :  
La société a décidé de changer durant l'exercice 2014 la durée d'amortissement de l'ERP SAP en le passant de 3 ans à 6 ans, le groupe MVG ayant décidé d'implémenter l'ERP SAP à travers l'ensemble du groupe l'investissement réalisés et les investissements à venir montre l'intérêt du groupe à utiliser ce progiciel pendant un certain nombre d'année. La durée de 6 ans nous parait être une durée satisfaisante pour l'amortissement.

### **2.4. Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées des titres ORBIT.FR, MVG Industries, SAS, MVG Georgia (société créée en juin 2012, en remplacement de l'établissement autonome), MVG Italie SRL, Microwave Vision Ltd (Holding Asia) et Rainford (société détenue à 100% depuis le 27 juillet 2012).

L'estimation de la valeur recouvrable de ces actifs suppose la détermination de flux de trésorerie futurs résultant de l'utilisation de ces actifs. Il peut donc s'avérer que les flux effectivement dégagés par ces actifs diffèrent sensiblement des projections initiales.

### **2.5. Stocks**

Les stocks de matières et composants et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût historique (coût d'acquisition ou coût de production).

Une provision est constituée si la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à ce coût historique.

### **2.6. Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée si cette valeur est supérieure à la valeur de réalisation probable à la clôture de l'exercice.

Les autres créances comprennent un compte de liaison entre Microwave Vision et ses filiales : MVG Industries, MVG Italie SRL, Microwave Vision AMS Ltd, Microwave Vision EMC Ltd. Ce compte permet d'enregistrer les flux financiers effectués entre les sociétés.

## **2.7. Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat. Les mouvements sont comptabilisés par application de la méthode FIFO.

## **2.8. Enregistrement des produits**

Depuis le 1er avril 2008, Microwave Vision a pris un rôle de holding. Son chiffre d'affaires est constitué d'une part de la refacturation de frais de management et de fees, et d'autre part des ventes réalisées dans les établissements étrangers.

Les règles pour l'enregistrement de ce chiffre d'Affaires sont les suivantes.

- **Vente de produits et vente d'études :**

Le chiffre d'affaires est pris en compte au fur et à mesure de l'avancement des travaux (méthode à l'avancement).

Des produits à recevoir (travaux non facturés) ou des produits constatés d'avance sont enregistrés sur la base du chiffre d'affaires total estimé et du degré d'avancement constaté par affaire (prix de revient total réalisé à la clôture de l'exercice par rapport au prix de revient total prévisionnel à la fin du contrat) pour constater l'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement.

Dans le cas où une perte à terminaison est envisagée, cette perte est constatée par la voie d'une provision pour risques sous déduction de la perte à l'avancement déjà constatée.

- **Maintenance**

Les contrats de maintenance sont facturés à date anniversaire et une fois par an en général. Le produit pris en compte dans le résultat est le prorata temporis de la valeur du contrat. Des produits constatés d'avance sont enregistrés pour la part non échue de ces contrats.

### 3. Notes sur le bilan

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire

#### 3.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute 31/12/2013	Diminutions	Augmentation	Valeur brute 31/12/2014	Amortissements Au 31/12/2014	Valeur nette 31/12/2014
Autres immobilisations incorporelles	330 470	85 687	587 897	832 680	220 566	612 113
Immobilisations corporelles en cours	430 813	523 830	201 208	108 191	0	108 191
<b>TOTAL</b>	<b>761 283</b>	<b>609 830</b>	<b>789 418</b>	<b>940 871</b>	<b>220 566</b>	<b>720 304</b>

L'augmentation des autres immobilisations incorporelles est constituée du logiciel SAP immobilisé sur la holding.

L'augmentation des immobilisations en cours résulte du calcul de production immobilisée pour l'ERP SAP de 2014, la diminution correspond en partie à l'activation de l'exercice pour 523 830€

#### 3.2. Immobilisations corporelles

	Valeur brute 31/12/2013	Diminutions	Acquisitions	Valeur brute 31/12/2014	Amortissements Au 31/12/2014	Valeur nette 31/12/2014
Matériel et outillage industriel	10 958		1 280	12 238	12 238	0
Engagements	19 233		2 607	21 839	19 219	2 620
Matériel de transport	22 638		0	22 638	15 387	7 251
Matériel de bureau et mobilier informatique	52 256		6 162	58 418	49 413	9 005
<b>TOTAL</b>	<b>105 085</b>	<b>0</b>	<b>10 049</b>	<b>115 133</b>	<b>96 257</b>	<b>18 876</b>

**3.3. Immobilisations financières**

	<b>31/12/2013</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Augmentations</b>	<b>31/12/2014</b>
Titres de participation	33 873 645			33 873 645
Autres immobilisations financières	215 988	33 686		182 302
Prêts	1 034 825	194 832	948 137	1 788 130
<b>TOTAL</b>	<b>35 124 459</b>	<b>228 518</b>	<b>948 137</b>	<b>35 844 077</b>

Les titres de participation sont constitués des :

- 62.17% du capital de la société ORBIT/FR acquis le 15 mai 2008 (soit 11 315 740 €)
- 100% de la SAS MVG INDUSTRIES (soit 18 624 761 €)
- 100% de la Ltd Rainford EMC (soit 449 917 €)
- 100% de MVG Georgia, Inc (soit 1 881 011 €)
- 100% de MVG Italie SRL (soit 1602 215 €)

Au 31/12/2014, les titres de la société Holding Microwave Vision, Ltd (établie à Hong Kong) n'ont pas fait l'objet du versement du capital par MVG, SA.

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts de garantie d'un montant de 25 231 € pour le Japon, de 24 125€ pour Paris et d'une retenue de garantie d'OSEO de 132 500 €, dans le cadre du prêt participatif.

Ce prêt, comme ceux contractés auprès du CIC et de la Société Générale est porté par MVG SA.

Le dépôt de garantie comptabilisé dans les comptes de Satimo HK a été remboursé pour 33 686€.

La société ORBIT.FR a remboursé totalement son prêt à concurrence de 194 832 € sur cet exercice.

MVG a conclu 2 nouveaux prêts pour ces filiales Orbit Horsham et AEMI respectivement pour \$250 000.00 équivalent euro de 202 684€ (cours historique) et \$950 000.00 pour un équivalent euro de 745 453€ (cours historique)

**3.4 Variation des amortissements**

	31/12/2013	Augmentation	Diminution	31/12/2014
Frais de recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles	83 171	137 395		220 566
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>83 171</b>	<b>137 395</b>	<b>0</b>	<b>220 566</b>
Matériels et outillages industriels	10 958	1 280		12 238
Agencements	14 558	4 661		19 219
Matériels de transport	7 840	7 547		15 387
Matériels de bureau et mobilier informatique	33 297	16 117		49 414
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>66 653</b>	<b>29 605</b>	<b>0</b>	<b>96 258</b>
<b>TOTAL</b>	<b>149 825</b>	<b>167 000</b>	<b>0</b>	<b>316 824</b>

**3.5. Valeurs mobilières de placement**

La société détenait pour 50 000 euros de titres de participations en autocontrôle au 31/12/2013 dans le cadre d'un contrat de liquidité contracté avec la société de bourse Gilbert Dupont ce montant a été augmenté de 100 000.00€ durant l'exercice 2014. La société a procédé en 2014 en plus de l'achat de 6 500 actions propre pour un montant de 59 800 € le 20/12/2013 de :

- o 2000 actions propres pour 18 880€
- o 2500 actions propres pour 26 000€
- o 55 000 actions propres pour 490 600€

Soit un total d'action en autocontrôle de 744 180€

La société a placé sur des fonds monétaires SICAV les montants suivants : 3 135 350€ (FR007055066) et 11 825 680€ (FR0010495044)

De plus, MVG a souscrit 3 comptes à termes pour un total de 8 000 000.00€, ses comptes à termes sont rémunérés à hauteur de 0.8%.

**3.6. Variation des provisions**

Provisions	31/12/2013	Dotations	Reprises	31/12/2014
Provisions pour créances douteuses	91 703	12 429		104 132
Provisions pour charges	126	178 987	126	178 987
Provisions pour garantie	0			0
<b>TOTAL</b>	<b>91 829</b>	<b>191 416</b>	<b>126</b>	<b>283 119</b>

L'exercice 2014 relève une dotation complémentaire de 12 429€ pour la dépréciation de créances clients comptabilisé dans l'établissement de Hong Kong.

Une provision pour risque sur écart de change a été comptabilisée dans les comptes de Microwave Vision correspondant à l'écart de conversion actif sur des créances et dettes libellés en monnaie étrangères.

**3.7. Stocks**

Le stock correspond à un stock de pièces détachées localisées dans l'établissement Satimo Hong Kong pour une valeur de 113 549€. Ces stocks sont constitués de matières premières et de produits semi- finis

Il n'y a eu de constitution de provision pour dépréciation des stocks au 31/12/2014.

**3.8 Créances clients**

Le solde clients au 31 décembre 2014 se décompose de la façon suivante :

	Créances clients	Produits non encore facturés
France	11 075 249€	
Italie	106 296 €	
Asie (Hong Kong+Japon)	1 309 952 €	3 252 720€
Suède	32 535 €	
<b>TOTAL</b>	<b>12 524 032 €</b>	<b>3 252 720 €</b>

Ces créances sont provisionnées à hauteur de 104 132 € à Hong Kong.

L'ensemble de ces créances est à moins d'1 an

**3.9 Autres créances**

	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2014</b>
Personnel Note de frais		3 634
Etat- crédit d'impôt recherche		3 473 570
TVA déductible	378 242	59 578
Crédit de TVA à reporter	98 472	164 252
TVA sur factures non parvenues	15 366	32
Créditeurs divers (Avances)	56 245	0
Etat impôt sur les bénéfices	263 216	0
Liaison financière C/C ORBIT	1 277 873	0
Liaison financière MV Spain		3 006
Liaison financière MVG Industries	3 870 261	5 248 418
Liaison ITA MVG	147 000	0
Liaison BLX/MVG-FR	8 656	0
liaison MVG EMC, Ltd	5 175	0
liaison MVG AMS, Ltd	280 485	859 824
Liaison Microwave Vision, Ltd	75	85
<b>Total</b>	<b>6 401 064</b>	<b>9 812 399</b>

Durant l'exercice 2014, MVG a récupéré via le compte courant de MVG Industries le montant de Crédit impôt Recherche et CICE restant à due par l'état. Pour un montant de 3 297 393€ correspondant au:

- CIR 2012 : 236 662€
- CIR 2013 : 1 435 389€
- CIR 2014 : 1 492 090€
- CICE 2013 : 10 429€
- CICE 2014 : 122 823€

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an.

Au 31 décembre 2014, la société ne détenait pas d'effets de commerce.

**3.10 Charges constatées d'avance**

Ce poste présente un solde de 23 461€.

Les charges constatées d'avance sont constituées de frais divers principalement sur le Japon (14 098 €) et MVG (4 857€)

**3.11. Capitaux propres**

	<b>Solde</b>	<b>Solde</b>	<b>Autres</b>	<b>Ecart</b>	<b>Résultat de</b>	<b>Solde</b>
	<b>31/12/2013</b>	<b>résultat 2013</b>	<b>Mouvements</b>	<b>de conversion</b>	<b>l'exercice</b>	<b>31/12/2014</b>
					<b>2014</b>	
Capital social	711 189		545 244			1 256 433
Prime d'émission	25 631 159		26 854 052			52 485 211
Ecart de conversion	2 172			27 565		29 737
Provision légale	350 971					350 971
Autres réserves	191 510					191 510
IN	6 262 850	586 899				6 849 749
Amortissement dérogatoire	15 609		11 018			26 627
Résultat 2013	586 899	-586 899				0
Résultat 2014	0				43 803	43 803
<b>TOTAL</b>	<b>33 752 359</b>	<b>0</b>	<b>27 410 314</b>	<b>27 565</b>	<b>43 803</b>	<b>61 234 042</b>

Le solde de 29.737 euros correspond à l'impact de l'écart de conversion entre le taux de conversion utilisé (taux moyen de l'exercice) pour convertir les charges et les produits et le taux de clôture au 31.12.2014

MVG a procédé à une augmentation de capital par accroissement du nombre d'actions, passant de 3.555.945 actions à 6.282.166 actions, pour une valeur nominale fixée à 0.20 € par action, soit 2.726.221 nouvelles actions représentant une valeur de 545.244 euros. Cette augmentation de capital a été souscrite à hauteur de 28.352.709 euros. Les frais liés à cette opération ont été comptabilisés en diminution de la prime d'émission pour un montant de 1.161.085 euros.

La société a décidé d'émettre par décision de l'Assemblée Générale du 6 juin 2014 310.000 Bons de souscriptions d'Actions Remboursables au prix d'émission de 0.67€, soit 207.673 euros

L'amortissement dérogatoire concerne le retraitement des frais d'emprunts liés à l'acquisition de la société Rainford. Ces frais sont amortis sur la durée de l'emprunt, soit 5 ans représentant chaque année 11 018€.

**Bons de souscription d'Actions et Options de souscription d'actions**

Le recensement des titres donnant accès au capital existants au 31 décembre 2014 peut se présenter comme suit :

	<b>BSA</b>
Date de l'assemblée générale	31-oct-06
Date du conseil d'administration	26 fév. 2007
Nombre de titres émis	8000
Nombre de bénéficiaires	1
Prix d'exercice	23,20
Date limite d'exercice	26-févr-17
<b>Nombre de titres en circulation au 31/12/2013</b>	<b>8 000</b>
Nombre de titres exercés sur la période	<b>0</b>
<b>Nombre de titres en circulation au 31/12/2014</b>	<b>8 000</b>

Principales caractéristiques des 8 000 Bons de souscription d'actions :

- chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision d'une valeur nominale de 0,20 euros ;
- prix unitaire d'émission des BSA : 2,32 euros ;
- prix unitaire de souscription de l'action : 23,20 euros ;
- délai d'exercice : 26 Février 2017.

	<b>BSA</b>
Date de l'assemblée générale	6 juin 2014
Date du conseil d'administration	18 juillet 2014
Nombre de titres émis	310 000
Nombre de bénéficiaires	34
Prix d'exercice	13,50
Date limite d'exercice	18 juillet 2017
<b>Nombre de titres en circulation au 31/12/2013</b>	<b>0</b>
Nombre de titres exercés sur la période	<b>0</b>
<b>Nombre de titres en circulation au 31/12/2014</b>	<b>310 000</b>

Principales caractéristiques des 310 000 Bons de souscription d'actions :

- chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision d'une valeur nominale de 0,20 euros ;
- prix unitaire d'émission des BSA : 0,67 euros ;

- prix unitaire de souscription de l'action : 13,50 euros ;
- délai d'exercice : 18 juillet 2017.

### 3.12. Emprunts et dettes financières

Le poste « emprunts et dettes financières » intègre, d'une part un emprunt participatif, réparti entre le CIC et la SG à hauteur de 3 283 000 € et OSEO pour 2 650 000 € pour le financement de l'acquisition de RAINFORD et des investissements, et d'autre part un montant de 4 millions € sous forme d'emprunt obligataire pour le développement du groupe.

La société MVG a contracté auprès de la BPI 2 emprunts à taux zero pour le financement de son innovation pour un montant de 238 500€, ces emprunts seront remboursable en 20 trimestres à compter du 30/06/2017.

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2014, se décompose de la façon suivante :

Échéance	<1an	De 1 à 5 ans	TOTAL
Emprunts établissements de crédit	712 169	5 578 952	6 291 121
Emprunts et dettes financières diverses	530 000	1 987 500	2 517 500
<b>TOTAL</b>	<b>1 242 169</b>	<b>7 566 452</b>	<b>8 808 621</b>

Les autres éléments entrant dans la composition des emprunts et dettes financières divers correspondent aux dettes de comptes courants contractées auprès d'autres sociétés du groupe.

### 3.13. Dettes fiscales et sociales

	31/12/2013	31/12/2014
Personnel, charges à payer	78 092	63 062
Organismes Sociaux divers	163 522	106 886
Personnel Avaces et Acomptes		
Congés payés (incluant charges sociales)	73 626	55 842
Etat, Crédit impôt Recherche FR	946 651	
Etat – charges à payer	20 478	30 622
Taxe sur le CA à déclarer	3 495	5 141
TVA collectée	272 981	239 817
TVA Intra com	182 123	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 740 968</b>	<b>501 300</b>

Les dettes fiscales et sociales ont toutes une échéance à moins d'un an.

### 3.14 Compte de régularisation passif

Les Produits constatés d'avances d'un montant de 95 188 € représentent pour le plus gros montant, les facturations Maintenance de la société SATIMO HK.

### 3.15 Provision des honoraires des commissaires aux comptes

La société a comptabilisé au 31/12/2014 des honoraires de commissariat au compte pour une valeur totale de 54 120€.

## 4. Autres informations

### 4.1. Tableau des flux de trésorerie

Compte tenu de l'absence de prise en compte de MVG Industries, le tableau de flux n'est en rien représentatif des mouvements de l'exercice. Afin d'éviter toute interprétation inexacte, il a été décidé de ne pas présenter de tableau de flux sur le présent périmètre. Pour avoir une restitution fidèle des mouvements de l'exercice, il faut aller consulter les annexes IFRS du groupe consolidé.

### 4.2. Charge d'impôt

La charge d'impôt de 2 197 € se décompose comme suit :

- Charge d'impôt sur l'établissement Japonais : 2 197 €

Taux d'imposition Japon : 38.01%

Taux d'imposition Hong Kong 16.50%

Taux d'imposition Suède 22.00%

Taux d'imposition Italie 32.32%

Montant du déficit reportable Hong Kong 12 594 799HKD

Montant du déficit reportable Japon 129 404 351 YEN

Montant du déficit Reportable en suède 489 632 SEK

Montant du déficit reportable France 5 480 047€

Microwave Vision a opté pour le régime fiscal de l'intégration fiscale à partir du 01/01/2009, le groupe intégré fiscalement comprend également la filiale MVG Industries. A ce titre, aucune charge n'est due pour la société sur l'exercice 2014.

Les sociétés du groupe intégrées ont conclu une convention dite de neutralité qui prévoit pour l'essentiel que les filles intégrées constatent leur impôt comme en l'absence d'intégration.

La société MVG n'a pas comptabilisé, pour l'exercice 2014, d'impôt sur les sociétés au titre de l'intégration fiscale, La société MVG réalise sur l'exercice 2014 un déficit fiscal de 1 085 076€ dû à la déduction des charges liées à l'augmentation de capital à hauteur de 1 161 084€. Une dette d'intégration fiscale d'un montant de 3 297 393€ a été comptabilisée en emprunts et dettes financières divers en contrepartie de la créance fiscale correspondante.

#### 4.3. Détail des charges exceptionnelles

Au 31/12/2014, les comptes sociaux font apparaître des charges exceptionnelles pour un montant de 11 828€.

Ces charges exceptionnelles sont liées à la dotation aux amortissements dérogatoires sur les frais d'acquisitions de la société Rainford, Ltd à hauteur de 11 018€ pour l'exercice 2014.

#### 4.4. Ventilation de la production vendue par zone géographique

	2014
France	7 308 216
Europe	108 308
Asie	6 695 272
<b>TOTAL</b>	<b>14 111 796</b>

Les chiffres d'affaires sont répartis en fonction de la localisation de l'entité réalisatrice du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires France de 7 308 216 € est intégralement constitué d'une facturation vers MVG Industries de 2 029 123 €, vers ORBIT FR pour 3 398 745 € au titre d'une convention de refacturation de services et prestations dans le cadre de la Direction du Groupe mise en place depuis 2009, vers RAINFORD pour 742 177 € au titre également d'une convention établie en 2012 et vers les différentes filiales nouvellement créées au US, en Italie et à Hong-Kong en remplacement des établissements pour 1 138 171 €. Le reste du chiffre d'affaires (hors France) résulte de l'activité commerciale du groupe et est enregistré dans les différents établissements étrangers.

#### 4.5. Engagements en matière de crédit bail et de location longue durée

La société a comptabilisé une redevance de crédit-bail sur l'exercice pour un montant de 14 K€. Compte tenu de ce caractère non significatif, les engagements en la matière ne sont pas reportés.

#### 4.6. Engagements en matière de retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires, aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise en France à l'âge de la retraite. L'engagement de la société à ce titre au 31 décembre 2014 n'est pas significatif compte tenu du nombre de salariés et par conséquent n'a pas été provisionné dans les comptes de la société.

#### Engagements hors bilan

La répartition des engagements bilan est la suivante :

- Caution marché étranger restitution d'acompte : 440.875 euros

- Nantissement de fonds de commerce : 5.300.000 euros
- Nantissement de compte de titres financiers : 3.180.000 euros
- Nantissement de 95.1% des actions composant le capital social de MVG Industries en garantie des emprunts bancaires.
- Cautions: 241.400 euros
- Cautions de soumission : 1.033.035.63 euros
- Garantie de 1ère demande : 296.816,93 euros

#### 4.7. Liste des filiales et participations

Nom de la Participation	Capital	Réserves et report à nouveau	% du capital détenu	Valeur comptable des titres	Ca Ht Dernier exercice	Résultat
MVG Industries	4 700 000 €	12 497 193 €	100%	18 624 761 €	18 020 478€	2 731 704€
ORBIT/FR	\$ 921 000	-\$11 730 000	62.17%	11 315 740 €	\$39 350 825	\$780 450
MV Georgia	\$2 365 253	-\$133 767	100%	1 881 011 €	\$9 534 890	\$242 193
MV Italie SRL	100 000 €	1 645 603€	100%	1 602 215 €	3 865 326 €	274 194 €
Rainford	305 011 £	- £ 327 975	100%	449 918 €	£6 231 270	£214 011
Microwave Vision, LTD	1 000 000.00HKD	0	100%	0	0	0

MICROWAVE VISION est la société consolidante.

La holding constituée à Hong Kong au cours de l'exercice 2013, n'a pas fait l'objet du versement du capital par MVG, SA à la clôture de l'exercice.

Au 31 décembre 2014, aucun dividende n'a été encaissé au titre de l'exercice 2014. Aucune caution ni aval n'a été donné par MICROWAVE VISION au profit de ses participations.

<b>Détail des éléments comptabilisés ayant trait aux participations</b>	
Titres de participation	33 873 645
Prêt Orbit US	202 684
Prêt Rainford	839 993
Prêt AEMI	745 453
Liaison MVG Industries (actif/passif)	1 951 024
Liaison MVG et MVG inc	-2 275 724
Liaison MVG et MV AMS, Ltd	-700 000
Liaison MVG et MV Italy, SRL	-491 720
Liaison Satimo HK (Ets) et MV EMC, Ltd	-31 517
Liaison Satimo HK (Ets) et MV AMS, Ltd	859 824
Intérêts Convention Trésorerie avec SATIMO Industries	128 847
Intérêts Convention Trésorerie avec ORBIT	119 263
Chiffre d'affaires MV holding	7 448 087

#### 4.8. Charges et produits financiers entreprises liées

	<b>Satimo Industries</b>	<b>Orbit US</b>	<b>Rainford</b>	<b>Mv Italie</b>	<b>MV Georgia</b>
Intérêts et charges assimilées				11 624	27 813
<b>Total Charges</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11 624</b>	<b>27 813</b>
Intérêts et produits assimilés	128 847	120 227	5 593	2 548	
<b>Total produits</b>	<b>128 847</b>	<b>120 227</b>	<b>5 593</b>	<b>2 548</b>	<b>0</b>

**4.10 Effectif moyen employé durant l'exercice**

	France	Italie	Hong Kong	Suède	Japon	TOTAL
Cadres-Dirigeant	4	0	0	2	3	9
Autres employés	0	0	0		1	1
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>10</b>

Au 01/07/2013, les établissements Italiens et d'Hong-Kong sont devenus des filiales

**4.11. Droit individuel à la formation**

Au titre du droit individuel à la formation, le volume d'heures de la part ouverte mais non consommée des droits est de 480 heures au 31 décembre 2014.

**4.12. Rémunération des dirigeants**

Au cours de l'exercice, la rémunération brute des dirigeants s'est élevée à 550 401 euros.

**4.13. Relation avec les parties liées**

Les relations avec les parties liées sont celles établies avec MVG INDUSTRIES et ORBIT/FR. Ces relations sont de nature commerciale et industrielle pour l'essentiel, et des relations de holding à filiales. Depuis 2009, il existe une convention entre MICROWAVE SA et ses établissements et filiales. Par cette convention, validée par les conseils d'administration respectifs, sont régis les refacturations de management fees et de droit à l'image.

Au titre de cette convention, MICROWAVE SA a facturé 3 398 745 € à ORBIT et a été facturée de 2 167 832 € sur l'exercice 2013.

Sur 2013, MICROWAVE SA détient une créance de 7 057 058 € auprès d'ORBIT et a une dette fournisseur de 2 167 832 €.